

 CENTRE HOSPITALIER LAVAL	Service --- FICHE DE POSTE	Direction des Ressources Humaines Pôle santé mentale / PEDO CHATEAU CMP / 6915
	Date d'application 01/03/2015	Corps : Psychologues Grade : Psychologue
Poste : Psychologue		Métier : Psychologue Code métier ¹ 10P10

PRESENTATION DU CENTRE HOSPITALIER DE LAVAL

Le Centre hospitalier de Laval est un établissement public de santé à vocation départementale. C'est l'établissement de recours en Mayenne pour de nombreuses spécialités telles que la réanimation, la cardiologie, la neurologie, la pneumologie, les soins de suite ou encore la pédiatrie. L'établissement totalise 1129 lits dont 519 dans le secteur médico-social. Il participe à la formation des professionnels de santé avec les instituts de formation aides-soignants, masseurs-kinésithérapeutes et ergothérapeutes.

POSITION DANS LA STRUCTURE :

Secteur d'activité : Pôle Santé mentale
Service et UF : Pédopsychiatrie Château CMP - 6915

Présentation du service :

Le secteur de pédopsychiatrie de la Mayenne regroupe plusieurs unités différentes, à savoir :

- CMP (Consultations Médico-Psychologiques) situées à Laval, Ernée, Evron, Château-Gontier et Mayenne ;
- HDJ (Hopital De Jour) à Laval ;
- UAT (Unité d'Accueil Thérapeutique) à Mayenne ;
- CATTP (Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel) à Laval ;
- USISEA (Unité de Soins Spécialisés pour Enfants et Adolescents) ;
- USA (Unité de Soins pour Adolescents) au service pédiatrie à Laval ; - AFT (Accueil Familial Thérapeutique) à Laval ; - Unité de Périnatalité.

L'équipe soignante pluridisciplinaire est composée de :

- Psychiatres et pédopsychiatres ;
- Psychologues ;
- Psychomotriciens ;
- Orthophonistes ;
- Infirmiers ;
- Assistantes Sociales ;
- Institutrices spécialisée ;
- ASH et Aides-soignants.

Lieu d'exercice :

Laval mais l'inter-secteur comporte d'autres sites avec lesquels il peut être nécessaire d'être en lien.

Horaires de travail : (Les horaires affichés ci-dessous sont un exemple)

Le planning est défini dans le cadre de l'activité du service en régime de décompte en jours (20RTT) ou décompte horaire (14 RTT et 37h25 par semaine).

Liaisons hiérarchiques ou rattachement hiérarchique :

Il est placé sous l'autorité hiérarchique du Chef d'Etablissement et par délégation sous celle de la Directrice des Ressources Humaines.

¹ Code métier issu du répertoire national des métiers de la FPH

Liaisons fonctionnelles :

Le professionnel est placé sous l'autorité fonctionnelle du chef de service et du chef de pôle en lien avec l'équipe pluridisciplinaire du service.

MISSIONS DU POSTE

Le professionnel a pour mission de concevoir, élaborer et mettre en œuvre des actions préventives, curatives et de recherche à travers des démarches prenant en compte la vie psychique des individus, le fonctionnement des groupes et leur interaction avec l'organisation, afin de promouvoir l'autonomie et le bien-être de la personne.

Activités générales

Le professionnel est tenu :

- D'accueillir et prendre en charge des personnes (patients, usagers, etc.), dans son domaine ;
- D'identifier, recenser les besoins et les attentes des patients, spécifiques à son domaine ; □
D'établir si besoins des bilans psychologiques ;
- De participer à l'élaboration du projet individuel du patient ou groupe de patients dans son domaine d'activité, au sein de l'équipe pluridisciplinaire et réaliser les soins spécifiques à son domaine d'intervention ;
- D'assurer la traçabilité de son activité dans le dossier du patient sous la forme de comptes rendus cliniques et bilans d'évolution ;
- De planifier pour le mois suivant son activité, ses interventions internes / externes spécifiques au domaine d'activité ;
- De réaliser des études et travaux de recherche dans son domaine ;
- D'accueillir et encadrer l'accompagnement pédagogique de personnes (agents, étudiants, stagiaires, etc.)

Activités spécifiques

Le professionnel est tenu de :

- Prendre en charge individuellement ou collectivement les patients et leur entourage ; □
Construire et mettre en œuvre des dispositifs d'intervention à visée préventive ou curative ;
Recueillir et analyser les besoins et / ou demandes d'intervention
- Participer à l'élaboration clinique de l'équipe pluridisciplinaire et proposer le cas échéant des interventions co-construites avec un ou plusieurs membres de l'équipe.

Particularités du poste

Les particularités du poste sont :

- Les interventions partagées entre le CMP, le CATTP de Laval et l'HDJ de Laval ;
- Les fluctuations de l'activité et des charges ;
- Les remplacements ponctuels dans le service ;
- La collaboration avec les psychologues de l'établissement ;
- Le temps de Formation Information Recherche (FIR) défini sur l'établissement.

COMPETENCES REQUISES**Savoir-faire de base requis**

- Adapter son comportement, sa pratique professionnelle à des situations critiques, dans son domaine de compétence ;
- Analyser / évaluer la situation clinique d'une personne, d'un groupe de personnes, relative à son domaine de compétence ;
- Auditer l'état général d'une situation, d'un système, d'une organisation dans son domaine de compétence ;

- Choisir une méthode, un moyen correspondant à son domaine de compétence ;
- Définir et mettre en œuvre les soins et activités thérapeutiques adaptés au patient, relatif à son domaine de compétence
- Elaborer et formaliser un diagnostic clinique de la personne, relatif à son domaine de compétence ;
- Organiser / animer des activités spécifiques à son domaine de compétence pour des patients, des personnels, des groupes ;
- Organiser un cadre thérapeutique singulier à chaque patient ;
- Rédiger et mettre en forme des notes, documents et / ou rapports, relatif à son domaine de compétence ;
- Assurer la traçabilité de son action ; □ Travailler en équipe pluridisciplinaire.

CONNAISSANCES REQUISES

Savoir de base requis

DESCRIPTION	DEGRE
Bilan psychologique	Connaissances détaillées
Ethnopsychologie	Connaissances détaillées
Méthodologie de recherche en psychologie	Connaissances détaillées
Psychologie clinique	Connaissances d'expert
Psychologie des âges de la vie	Connaissances détaillées
Psychologie générale	Connaissances approfondies
Psychosomatique	Connaissances détaillées
Sciences de la communication	Connaissances approfondies

Formation requise : Licence et Master 2 en psychologie

Savoir spécifique requis

Formation spécifique requise : DESS ou Master de psychologie Clinique mention psychopathologie

RISQUES PROFESSIONNELS

Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail ;
Le stress peut entraîner l'apparition de troubles dermatologiques, de maladies digestives, de problèmes cardiaques, des troubles psychologiques, voire un syndrome d'épuisement professionnel

Adaptation éventuelle du poste

TEXTES DE REFERENCES SPÉCIFIQUES

- Décret n°91-129 du 31 Janvier 1991 portant statut particulier des psychologues de la Fonction Publique Hospitalière ;
- Circulaire DH/FH3/91 n°23 du 23 juin 1992 relative à l'application du décret précité ;
- Circulaire DGOS/RH4/2010/142 du 4 mai 2010 relative à la situation des psychologues dans la Fonction Publique Hospitalière.

Rédaction	Validation	Approbation
Responsable	Direction fonctionnelle	Direction des ressources humaines
Le :	Le :	Le :